

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors
Nomenclature de l'acte : 1.1 Commande Publique – Marchés publics

Décision du Président prise par délégation du Comité Syndical

Objet : Marché « Inspiration Vercors - Relations presse pour les marchés belge, néerlandais, suisse et allemand », choix du prestataire pour le marché.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Comité Syndical en date du 15 octobre 2016 relative à la délégation de compétences de l'assemblée délibérante au Bureau et au Président,
- Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment l'article 27 relatif aux marchés passés selon la procédure adaptée,
- Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment les articles 78 et 80 relatif aux accords-cadres à bons de commande,
- Considérant la mise en concurrence par publication de l'avis d'appel à la concurrence sur le site internet du Dauphiné-Légaux et du Parc du Vercors en date du 14 janvier 2019,
- Considérant que le dossier de consultation a été retiré par 14 candidats et que parmi eux, un seul candidat a retourné sa proposition avant la date limite du 04 février 2019,
- Considérant l'analyse, l'offre de DUCASSE SCHETTER a été jugée conforme au cahier des charges et aux limites du budget prévu par le Parc du Vercors,

DÉCIDE

- de **SIGNER** le marché relatif aux relations presse pour les marchés belge, néerlandais, suisse et allemand avec **DUCASSE SCHETTER PR**, Wielandstraße 31, D-60 318 FRANCFORT, ALLEMAGNE, pour un **montant plafonné à 25 000,00 € H.T.** répartis de la façon suivante :
 - des prestations fixes pour le montant de 16 650,00 € H.T.,
 - des prestations à bons de commande plafonnées à 8 350,00 € H.T..

Fait à Lans-en-Vercors,

Le 14 février 2019,

Le Président,

Jacques ADENOT.

#signature#

